

L'espace périurbain lointain : un espace théâtre de nouvelles pratiques sociales et spatiales

Lydiane Brevard

ATER, Université Toulouse-Le Mirail, CIRUS-Cieud

INTRODUCTION

Aujourd'hui, la question des modes de vie tout autant que celle de l'occupation de l'espace et de la gestion qui en est faite par les divers acteurs en présence trouvent un écho particulier. Au cours des dernières décennies, de nombreuses transformations spatiales et sociétales ont en effet été observées du fait d'un contraste majeur survenu dans l'évolution de l'organisation urbaine. Ainsi, l'opposition parfois caricaturale entre villes et campagne qui fondait la différenciation entre deux espaces distincts aux caractéristiques propres s'est effacée¹ pour laisser la place à un troisième type d'espace qui n'est ni la ville, ni la campagne : l'espace périurbain.

Les années soixante-dix ont marqué une rupture dans la forme historique des relations villes-campagnes, jusque là caractérisées par la figure de l'exode rural alimentant la croissance urbaine : de nouvelles formes de mobilités résidentielle des populations urbaines vers les campagnes sont apparues et elles se sont poursuivies jusqu'à maintenant.

Depuis le début des années 70, le périurbain "lointain" tel que l'on se propose de l'étudier a donc subi de nombreuses transformations. Il existe aujourd'hui une plus grande continuité entre ville et campagne et cette recomposition des rapports s'est opérée essentiellement grâce au développement du processus de mobilité des populations. Les communes rurales ont été massivement investies par les urbains. Cette transformation et la diffusion de ces flux ont affecté la société et les espaces villageois qui ont fortement évolué.

Nombre de communes rurales ont donc été investies par des urbains désireux de vivre à la campagne ; elles ont subi de nombreuses transformations dont un apport de population considérable. Ces changements ont induit un accroissement des mobilités, une complexification des usages, des représentations et parfois même l'émergence de tensions locales fortes entre les habitants. On assiste souvent à l'affirmation de nouvelles stratifications, à l'émergence de conflits de cohabitation entre des populations dont la représentation de l'espace, les pratiques et les attentes diffèrent considérablement². Aussi, les communes périurbaines sont-elles le lieu d'échanges, d'alliance mais aussi de conflits qui régissent une dynamique particulière.

La problématique, qui interroge les modalités d'inscription des habitants au niveau communal, les pratiques mais aussi les difficultés qui y sont associées trouve sa source dans les analyses développées dès les années 70. A cette époque, un certain nombre d'études sont consacrées aux populations et aux sociétés périurbaines. La question des pratiques sociales, des représentations, des usages, des modes de vie de l'espace périurbain en tant qu'espace éventuellement générateur de tensions locales est soulevée, ainsi que les modalités d'appropriation qui y sont associées et les formes que prennent l'intégration ou l'exclusion des nouveaux résidents.

¹ JANVIER (Y), *L'intégration des villes et des campagnes*, in KAYSER (B), *Naissance de nouvelles campagnes*, Paris, Editions de l'Aube, 1993, p.151.

² KAYSER (B), "Subversion des villages français", in *Etudes rurales*, janv-juin 1984, p.296.

Mais le phénomène de périurbanisation, loin d'être simple et homogène, est avant tout un phénomène social, non figé qui connaît depuis de nombreuses années une évolution constante, tant au niveau des formes du processus que des pratiques et des représentations qui y sont associées. Au fil du temps et des études, les communes périurbaines ont évolué et plusieurs figures ont émergé manifestant soit un « vivre ensemble » harmonieux de la commune, des pratiques communes du lieu, soit au contraire la persistance ou l'affirmation de véritables fractures locales. Elles sont révélatrices d'une complexification de l'espace rural et d'un nouveau positionnement des acteurs à l'échelle locale.

Il existe de fait aujourd'hui plusieurs types d'actions et d'acteurs dans le périurbain lointain toulousain qui participent à l'affirmation d'un « vivre ensemble » ou au contraire qui révèlent des représentations et des usages antagonistes. Trois d'entre eux ont été retenus :

- Les actions municipales de type paysagères qui introduisent de nouvelles formes d'appropriation de l'objet communal. Il ne s'agit plus alors de tenir l'espace local à distance mais bien, au travers de modes innovants, de pratiquer la commune. Au travers d'exemples d'aménagements nous étudierons les modes d'application de telles actions. Nous montrerons par quels moyens elles interviennent autant sur les pratiques que sur l'articulation des différentes échelles, des différents lieux de vie des périurbains et donc des mobilités.
- Les actions associatives réinventées et réinvesties par la population qui traduisent la volonté croissante des habitants de participer autrement qu'en simple spectateur aux affaires de la cité. Elles peuvent soit œuvrer pour une cohésion au sein de la population, soit révéler voire accentuer des représentations antagonistes entre les habitants.
- Les actions individuelles au travers notamment de la mise en place de repas de quartiers sont quant à elle souvent le signe manifeste d'une nouvelle stratification socio-spatiale de la population par zones résidentielles. Ces comportements s'effectuent au détriment des formes de sociabilité " *villageoise* " identifiées précédemment. Cette réduction des lieux d'échanges renforce les distances entre les différents types de population et accentue les clivages locaux.

Cette analyse se situe dans le domaine de recherche relatif à l'urbanisation des espaces situés à la périphérie des villes, au contact de la campagne. Il s'agit, plus précisément, de la troisième couronne de l'agglomération toulousaine : tandis que la première (banlieue soudée à la ville) et la seconde couronne (communes comprises entre la première couronne et les limites du SDAU³) correspondent à un espace périurbain fortement urbanisé, la troisième couronne (espace compris entre les limites du SDAU et de l'aire urbaine) est quant à elle caractérisée par un paysage encore largement agricole et rural.

I. Le périurbain lointain : un espace en voie de transformation et de recomposition.

Les pratiques au sein des communes du périurbain toulousain lointain se sont considérablement complexifiées durant ces quinze dernières années. C'est dans ce cadre que la fin des années quatre-vingt voit se développer, dans les communes périurbaines, des procédures contractuelles. Les aménagements centraux réalisés ont pour but de d'abord transformer la réalité matérielle immédiate qui peut devenir, par la suite, le support de nouvelles pratiques sociales. Des réflexions sur la restructuration de ces espaces se mettent en place sous la forme

³ Document mis en place par le SMEAT (syndicat d'étude), la communauté de ville du SICOVAL et l'Etat. Il permet une organisation et un développement cohérent, concerté, des communes qui sont comprises dans son périmètre. Tandis que la première et la seconde couronne, fortement urbanisées, font partie intégrante du SDAU, la troisième couronne quant à elle, marquée par son caractère plus rural, demeure en dehors de ce périmètre.

de réaménagements de centre villes qui s'accompagnent d'une réflexion sur le rôle du "centre". Ils permettent notamment de rompre avec les représentations d'un espace au sens et à la fonction liée à la ville-centre d'un côté, à l'habitat de l'autre.

Au travers de l'aménagement paysager ou urbanistique du village, il s'agit donc de mettre en valeur les relations possibles et souhaitables entre les habitants et les lieux, mais aussi et surtout entre les habitants eux-mêmes. L'absence d'articulation entre les lotissements périphériques et le centre du village entraîne en effet une dislocation du tissu local et des populations au fur et à mesure que le village se développe et que les nouveaux arrivants se trouvent rejeter à sa périphérie. L'objectif de ces aménagements est double : mieux aménager l'espace sur le plan fonctionnel le plus souvent en piétonnant le centre pour favoriser la fréquentation des commerces, en créant une place pour que les habitants aient la possibilité de se rendre à pieds au vieux centre ; mais aussi améliorer le cadre de vie en (re)trouvant le plaisir de fréquenter le village et de le pratiquer.

La commune de Labarthe-sur-Lèze située au sud de l'agglomération toulousaine à une vingtaine de kilomètres de Toulouse dans la troisième couronne de l'agglomération toulousaine est en ce sens un exemple probant. En proie à une forte augmentation du nombre de ses habitants⁴ et de ses logements, le paysage et la structure de la commune ont fortement évolué. De sorte que les lotissements situés à la périphérie, loin de présenter une cohérence d'ensemble, participaient à une territorialité communale pour le moins éclatée. L'impression qui dominait était l'existence d'ensembles distincts, sans relation les uns avec les autres. Il n'existait pas d'articulations satisfaisantes entre les différents ensembles composant le village, de sorte que la pratique de la commune par les périurbain était quasi inexistante et que la dislocation du tissu local s'accroissait à mesure que les constructions venaient agrandir les pôles d'habitats : « *ici de tout manière on est pas vraiment dans le village. Le lotissement est assez excentré, on ne peut pas aller au village autrement qu'en voiture. Et quand on passe ses journées dans la voiture, on n'a pas envie de recommencer pour aller chercher le pain. Du coup, on fait nos courses près de l'endroit où on travaille, on ne fréquente pas la commune et on reste des étrangers.* »⁵

Devant ce risque, la municipalité a jugé nécessaire de donner priorité à une politique urbanistique particulière dans le but de créer un espace de vie, de liaison et d'échanges. Elle a donc décidé de transformer le terrain de football peu utilisé et fréquenté en un lieu public, une place, accompagnée de la construction de logements sociaux. En outre, des chemins piétons ont été créés autour du ruisseau de Labarthe afin que la population des lotissements périphériques puisse se rendre à pieds jusqu'aux commerces du centre ancien en passant, de fait, par la nouvelle place. Ainsi, un large consensus est apparu entre les populations et l'équipe municipale autour de la nécessité de doter la commune d'un véritable cœur de ville, d'envisager l'aménagement d'une grande place publique, d'appréhender les besoins en logements locatifs et d'étudier une meilleure organisation de la voirie conjuguant sécurité et embellissement.

Dans cette optique, l'ancienne place située au cœur du village et la nouvelle place créée s'assimilent aujourd'hui à des points forts liés entre eux par un chemin piéton. Cette sorte de trait d'union entre des pôles jusqu'alors autonomes participe à l'affirmation d'une continuité et d'une cohérence du schéma d'ensemble. La place revêt alors un double rôle : faire le lien au sein de la commune entre des espaces jusqu'ici différenciés, et recréer un espace central, lieu de sociabilité et de rencontres. Envisagée comme un lieu de polarités, la place a aujourd'hui induit de nouvelles pratiques : jeu de boules, manifestations culturelles... Grâce aux chemins et à la place créés, il existe maintenant un lien entre les lotissements périphériques et le centre ancien de Labarthe, une augmentation de la fréquentation des commerces ayant même été constatée. Même si ces aménagements n'ont pas la prétention d'intégrer l'ensemble des habitants au

⁴ Entre 1982 et 1999, la population est passée de 2110 habitants à 4632.

⁵ Une habitante d'un lotissement périphérique de la commune de Labarthe-sur-Lèze.

fonctionnement de la commune, ils ont le mérite de ne plus exclure les lotissements périphériques et de ne plus les stigmatiser en supprimant la frontière spatiale existante.

II. L'engagement associatif ou l'expression de représentations communales antagonistes.

Les associations sont en règle générale un lieu de convivialité et de rencontres qui favorisent une intégration dans l'espace investi. Elles permettent en effet de favoriser l'expression collective et individuelle : le fait de se rassembler et de parler ensemble est une première occasion pour les individus d'affirmer leur enracinement local, leur volonté de s'intégrer. Cet apprentissage est d'autant plus important que les dynamiques rassemblent des individus dont le parcours et le quotidien sont épars. Les interventions associatives ont donc un effet important en terme d'intégration et d'appropriation de l'objet local puisqu'elles offrent un cadre au sein duquel les personnes peuvent développer une appartenance territoriale et sociale marquée. S. Vermeersch affirmait *« au sein d'une société fréquemment fustigée pour son "individualisme", l'engagement associatif qui concerne, tous types d'associations confondus, presque un français sur deux, apparaît comme un îlot de « lien social » et de citoyenneté active. »*⁶

Pourtant, les associations des communes de la troisième couronne ne correspondent pas toutes à un lieu privilégié d'intégration et de rencontres citoyennes. C'est en effet dans les structures associatives que se révélera éventuellement la difficulté des rapports entre les habitants dans la mesure où peut apparaître une sorte de lutte d'influence entre les associations traditionnelles préexistantes et les nouvelles. Cet éventuel dysfonctionnement demeure un excellent révélateur des frontières existantes au sein de la population, l'action collective devenant alors synonyme de rupture.

La petite commune de Belberaud située à proximité de la limite du SDAU en est un exemple probant. Il existe aujourd'hui dans cette commune, des différences d'intégration entre les périurbains, les nouveaux arrivants "subissant" une mise à l'écart du noyau actif de la commune.

Le comité de fêtes, qui existe depuis près de vingt ans, est en effet aux mains d'une quinzaine de périurbains installés depuis plus de dix ans sur la commune. Ce sont eux, en association avec leurs conjoints pour la plupart membres du club de rugby, qui organisent les manifestations locales : bal avec spectacle comique, repas avec karaoké, vide grenier, fête locale, jour de l'an... Ces manifestations ne s'adressent pourtant pas à l'ensemble de la population. Pour les manifestations "grand public" de type vide grenier ou fête locale, chacun est libre d'aller et venir, et il n'est pas alors indispensable de connaître ou de faire partie du noyau actif. Par contre, pour les repas ou les soirées comme celle du jour de l'an, on remarque que les participants sont exclusivement constitués des « membres » de l'association et de leurs amis ou famille, qui, pour la plupart, n'habitent même pas la commune : *« les nouveaux ce sont des étrangers ; nous n'avons rien en commun avec eux. C'est à peine si on les voit. (..) Ils ont bien essayé de venir aux repas au début. Mais bon, il n'y a avait pas de place pour tout le monde... »*⁷

Ces périurbains ne sont pas désireux d'intégrer ni même de connaître les nouveaux venus. Cette rupture est aussi visible spatialement : on retrouve des lotissements regroupant les "nouveaux" périurbains et d'autres regroupant ceux plus anciennement installés. Il y a vraiment

⁶ VERMEERSCH (S), "L'engagement associatif : quelles solidarités ?", *Les annales de la recherche urbaine* 89, p.46.

⁷ Idem.

une main mise sur les manifestations organisées, mais aussi sur les gens qui y participent ou pas. Il existe une rupture entre les périurbains, de sorte que les premières générations ont pris en charge l'animation de la commune en "excluant" volontairement au fur et à mesure de leurs arrivées successives les autres périurbains. La fracture locale ne concerne pas ici autochtones et allochtones. Elle vise clairement les différentes générations de périurbains, les plus anciens s'étant approprié l'association la plus importante de la commune au travers de laquelle ils leur est devenu possible de modeler leur espace et de vie et de constituer ainsi un réseau fermé de sociabilité : « *la commune avant c'était une commune rurale, tranquille. Aujourd'hui, il y a beaucoup trop de gens de la ville qui arrivent. On a rien à faire avec eux.* »

Des lignes de clivage apparaissent donc au sein des populations. Elles sont en grande partie liées à des projets différents par rapport au territoire. Ces derniers dépendent souvent de l'ancienneté de l'implantation dans la commune et de la culture des nouveaux arrivants. Les périurbains installés depuis une quinzaine d'années voient dans la commune investie un lieu de vie à part entière. Le cadre de vie et le nombre somme toute restreint d'habitants du « *village* » comme ils l'appellent, participent à la distinction fondamentale entre la commune et la ville. De fait, l'arrivée, au fil des ans, d'autres périurbains associés à la ville et à tous ses maux, est très souvent mal vécue. Des tensions locales assez fortes, des fractures même, des frontières peuvent alors émerger entre les différentes générations de périurbains dont les attentes, les aspirations diffèrent considérablement.

Cette fracture locale au travers de la figure associative est assez courante dans la troisième couronne de l'agglomération toulousaine. Cependant, il existe différentes formes de ruptures. Les associations nimbystes en constituent une autre.

Le terme NIMBY (not in my backyard) qualifie des discours et des pratiques d'opposition de plus en plus fréquentes: l'opposition de populations riveraines à l'implantation ou à l'extension d'une nouvelle installation : entreprise, décharge, parc à conteneurs, axe de communication, centre d'accueil pour demandeurs d'asiles ou lieu d'aide aux toxicomanes...

Le sentiment de possession du territoire environnant est l'une d'entre elles : le phénomène NIMBY est un conflit de proximité, il est lié, d'une part, à la crainte de voir le cadre de vie se modifier (diminution de la qualité de vie, de la sécurité, de la valeur de ses biens immobiliers) et, d'autre part, à la défense des intérêts des particuliers, même si la politique générale du projet est acceptée (ce qui n'est pas une règle générale). Dans le même temps, la population développe un sentiment de dépossession : quelque chose se passe sans que l'avis des principaux intéressés ne soit demandé et pris en compte.

Les associations engagées dans une démarche d'interpellation des élus ne sont pas toujours assurées d'être entendues, ce qui aboutit bien souvent à une situation locale tendue. Il est en effet nécessaire qu'un dialogue existe au sein de la commune, et que les interlocuteurs aient reconnu la pertinence du problème soulevé par l'association. Si ce n'est pas le cas, des frontières peuvent très vite s'établir entre de telles associations et les élus locaux. A ce titre, l'exemple de la commune de Castenau d'Estretfonds est assez révélateur.

L'association de lutte contre le bruit a été montée à Castelnau par des périurbains en mai 1989 contre la zone Eurocentre de traitement de marchandises située sur la commune. Les revendications portaient sur le niveau sonore lié au trafic de l'autoroute, et sur les mesures de sécurité quant à la dangerosité des installations des entreprises de tri sélectif sur la zone d'Eurocentre.

Cependant, source de revenus fiscaux et générateur d'emplois, Eurocentre constituait pour la municipalité un enjeu important. Dès lors, les élus se sont vite érigés contre

l'association. Au fil du temps et des actions menées⁸, l'association et ses membres ont donc été marginalisés. C'est ainsi que l'association a même été exclue de la Maison de la Culture.

Aujourd'hui encore isolé au sein de la vie associative et de la scène locale, les membres continuent tout de même leurs actions. L'association veut s'ériger contre un projet d'incinérateur et une usine de galvanisation qui ne concerne pas, aux dires de l'association, le stockage de fret qui demeure la vocation principale d'Eurocentre. L'isolement de l'association et de ses membres se fait aujourd'hui encore largement ressentir. La petite taille de la commune et le fait que ses membres soient des périurbains a valu la mise à l'écart de l'association et de ses membres largement stigmatisé par la municipalité. Ces derniers habitent encore la commune mais ne la fréquentent que très peu. Ces « étrangers » récemment installés lors de la création de l'Association n'avaient pas, aux dires d'une majorité, à se positionner aussi fortement autour de l'objet local, et qui plus est contre Eurocentre. Certains vont même jusqu'à affirmer : *« après tout ils ne sont pas de la commune. Ils ne sont pas chez eux. A peine arrivés ils se sont crus le droit de tout critiquer. De quel droit se sont-ils permis d'intervenir ? Ils se sont mis tout seul à la marge. »*

III. Un usage limité de la commune et du « vivre ensemble » : les repas de quartier. (Vivre ensemble : usages)

Il existe d'autres figures, plus marginales, révélatrices d'un usage limité de la commune assimilables à un refus de côtoyer l'autre, à une volonté de rester entre-soi.

Les mobilités, d'abord résidentielles, structurent de nouvelles pratiques de l'espace, creusant les distances entre les pôles d'emplois et les lieux de résidence d'une part, entre les lieux de résidence et les lieux de consommation d'autre part. En fait, dans le périurbain lointain, l'organisation spatiale de la vie quotidienne ne peut plus s'élaborer à partir d'un principe de proximité et d'accessibilité à un espace qui circonscrit l'essentiel des activités. Tout se passe comme si l'articulation devait être continue, et de plus en plus indépendante des distances à franchir, entre les lieux de vie anciens et nouveaux, de même qu'entre les divers pôles spatialisés de l'activité sociale. En fait, les pratiques mettent à jour, plutôt que des processus divers d'intégration, des modes de différenciation.

Auterive, chef-lieu de canton, est situé au sud de l'agglomération. La commune, largement tournée vers l'agglomération toulousaine, est l'une des plus importantes communes de la troisième couronne⁹.

Deux repas de quartiers différents concernant deux lotissements voisins ont été analysés au travers d'entretiens semi directifs avec les habitants.

Les premiers, les repas de la rue Picorel, sont apparus dans ce lotissement il y a près de vingt ans. Ainsi, chaque année, deux repas sont organisés sur le terrain vague du lotissement. Ce rituel immuable, qui n'a jamais failli depuis toutes ces années, permet à "la petite communauté" de se retrouver. Outre la convivialité du repas lui-même, des jeux (pétanque, jeux d'eau), des animations sont organisés chaque année sur des thèmes divers et variés : les jeux olympiques, les sapeurs pompiers, les majorettes... A l'origine, ces repas ne regroupaient qu'un nombre restreint de personnes, essentiellement les autochtones qui habitaient déjà le lotissement. Au fil du temps, des maisons ont été construites et leurs habitants ont alors été intégrés aux repas. Les repas de quartiers constituaient donc, au début du moins, un lieu de convivialité et d'échanges entre les habitants d'un même lotissement.

⁸ Une procédure au tribunal administratif a été lancée par l'association.

⁹ Elle comptait au dernier recensement près de 6531 habitants.

Pourtant, même si ces repas sont pour les habitants l'occasion de « *se croiser, de se retrouver* », en dehors de ces moments partagés, aucun lien tangible n'existe entre eux. L'organisation même des repas a changé : alors que traditionnellement, chacun amenait un plat qu'il avait confectionné, aujourd'hui la préparation de ces repas a changé. Un tract est en effet distribué dans les boîtes aux lettres des maisons concernées et chacun renvoie un coupon précisant le nombre de participants. A partir de là, les courses sont faites avec l'argent récolté. La convivialité des repas est de fait relativement amoindrie : d'une démarche initiale de partage, l'on passe à une logique beaucoup plus "impersonnelles" et standardisée.

Il y a trois ans, un nouveau lotissement composé d'une quinzaine de maisons neuves s'est développé dans la continuité de la rue Picorel. Les deux premiers couples du lotissement ont été invités au repas de quartier de la rue Picorel. Cependant, cette initiative n'a pas été réitérée : la majorité des participants de ce repas de quartier ont en effet émis des protestations quant à la participation « d'étrangers » à une manifestation qu'ils souhaitent absolument restreindre aux "habités", aux "anciens".

Aux dires des habitants de la rue Picorel, les « nouveaux » n'ont rien en commun avec eux. Ce sont des « *citadins venus se mettre au vert* ». C'est à cause de gens comme eux que leur commune ne cesse de s'agrandir et d'être « *rattrapée par la ville.* » S'affirme ici clairement la volonté de la communauté déjà constituée de ne pas intégrer les nouveaux arrivants considérés comme des perturbateurs, comme des vecteurs de changements. Une mise à distance de l'autre, des gens de la ville s'est donc imposée.

De fait, l'idée s'est imposée dans le nouveau lotissement de transposer le modèle découvert et d'organiser un repas qui leur serait propre. Les « *nouveaux* » ont donc mis en place leur propre repas de quartier. Il existe donc une limite spatiale très nette entre la partie du lotissement regroupant autochtones et périurbains anciennement installés, et le reste du quartier récemment développé qui rassemble les nouveaux arrivants.

Ce que l'on peut dire c'est que l'on vient donc dans ces repas pour y construire une identité personnelle par référence à un groupe plus réduit mais soigneusement choisi ; il n'est pas rare qu'on y recherche un espace identitaire marqué pour se distinguer du reste des habitants.

Le repas est-il alors un moyen de se couper de l'ensemble de la société, de se replier sur sa communauté ? Dans bien des cas c'est vrai qu'ils traduisent et qu'ils reflètent l'existence de fractures locales entre les populations. Il s'agit alors de bien marquer une limite qui séparerait son espace du reste de la commune devenu le territoire des autres, des étrangers, des « *gens de la ville* » qui, par leur présence et par leur nombre, participent à la transformation, à l'urbanisation d'un cadre de vie chère aux premières générations.

Cet ancrage communal est ici revendiqué et mis en avant, en opposition à l'apparition des nouveaux lotissements, et donc aux nouveaux arrivants, auxquels il est indispensable de ne pas être associé. Dès lors, le rejet manifeste de réitérer l'invitation de deux couples du lotissement voisin à la rue Picorel prend tout son sens : il apparaît en effet nécessaire pour la communauté des "anciens" de garder la spécificité des repas de "leur" quartier en évitant à tout prix d'intégrer d'autres personnes.

CONCLUSION

Le périurbain toulousain lointain est aujourd'hui le théâtre de nombreuses transformations dont des pratiques de plus en plus diversifiées au sein des populations. Les actions analysées ici révèlent des usages, des représentations, des pratiques différents, souvent inégaux, mais jamais inutiles. Ils permettent même, dans certains cas, de considérer la commune comme un lieu de vie à part entière. Cependant, si certaines actions se donnent pour but, même à l'échelon le plus faible, de créer un lien entre les habitants et la commune d'autres au contraire soulignent la diversité des rapports à l'espace local.

BIBLIOGRAPHIE

- ARZ (M-S)**, *Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes : une entreprise de participation sociale*, Mémoire de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, mai 1996.
- BARTHELEMY (M)**, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2000, 145p.
- BIDOU (C)**, *Les aventuriers du quotidien*, Paris, PUF, 1984, 200p.
- BLANC (M)**, *L'invention de la démocratie locale*, Paris, L'Harmattan, 1993, 112p.
- CIEU**, *La production de l'espace périurbain*, Travaux et documents du Cieu, Toulouse-Mirail, 1982, 143p.
- DI MEO (G)**, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1996, 207p.
- DONZELOT (J)**, *L'invention du social*, Paris, Editions du Seuil, 1994, 263p.
- JALABERT (G)**, *Pouvoir local, structures sociales et urbanisme dans l'agglomération toulousaine*, Toulouse, CIEU, 1978, 280p.
- JALABERT (G), DI MEO (G)**, *Les périphéries des agglomérations : développement et fonctionnement*. Etat de recherche et thèmes d'études émergents. Rapport en vue de la réalisation du Schéma Directeur de la Commission Transversale du CNRS. Juin 1985. 93p.
- JALABERT (G), JAILLET (M-C)**, *Pratiques sociales et modes de vie : lotissements et habitat individuel dans la périphérie toulousaine des années 70 aux années 80*, CIEU, 1983, 35p.
- JANVIER (Y)**, *L'intégration des villes et des campagnes*, in KAYSER (B), *Naissance de nouvelles campagnes*, Paris, Editions de l'Aube, 1993 ? 188p.
- KAYSER (B)**, *Ils ont choisi la campagne*, Paris, Armand Colin, 1996, 208p.
- KAYSER (B)**, *La renaissance rurale*, Paris, Armand Colin, 1990, 316p.
- KAYSER (B)**, "Subversion des villages français", in *Etudes rurales*, janv-juin 1984.
- LABORIE (J-P)**, *Y a-t-il un pilote dans l'agglo ? Les modes de régulation du système urbain dans l'agglomération toulousaine*, Rapport de recherche pour le plan urbain, Toulouse, 1987, 108p.
- LAMARZELLE (D)**, *Stratégie et démocratie territoriales*, Paris, Ed du Papyrus, 2001, 166p.
- MAIRES DE FRANCE**, *Congrès des maires de France*, hors série, octobre 1995, 93p.
- MEGEVAND (F), PEREZ (J)**, *Nouvelles dynamiques habitantes et enjeu de citoyenneté*. Programme Développement Social Urbain et Citoyenneté, mars 1995, 151p.
- NERY (C), CHAUDELIERES (P), MAZOT (J), FRIBAULT (J), CORNIERE (P), HOUDET (F), BEAUNEZ (R)**, *Communes et démocratie*, Genève, Famot, 1977, 247p.
- TOURAIN (A)**, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris, Fayard, 1994, 232p.
- VERMEERSCH (S)**, "L'engagement associatif : quelles solidarités ?", *Les annales de la recherche urbaine* 89.